

CONSEIL DE VILLE mardi 15 décembre 2015

Introduction par R. Urru

M Raoul Urru, adjoint à la vie associative et à la citoyenneté, présente la soirée, présente Xavier Vaysse, qui sera le co-animateur, et passe la parole à Mme Francie Mégevand, maire d'Eybens.

Partie 1 – Examen des projets des collectifs d'habitants

● Collectif Z'Eybinoiseries 2016

Objet : M. Pellegrini, qui représente les habitants du collectif (lequel a 10 ans cette année), explique en quoi consistent les Zeybinoiseries. À l'initiative d'une trentaine d'habitants d'Eybens, et s'appuyant sur des événements locaux (fêtes de quartier, carnaval,...), il s'agit d'une grande fête qui rassemble de plus en plus de diversité culturelle et festive eybinoise.

Informations : L'objectif pour cette année est de mettre encore davantage les habitants et les associations en lien, faire connaître les associations, s'adresser à tout le monde. Pour appuyer cette démarche, un logo a été créé, ainsi qu'une charte qui dit notamment :

« Un ensemble de spectacles gratuits à vocation culturelle proposés au public eybinois par les associations, écoles ou particuliers, se déroulant sur plusieurs jours une fois par an, généralement fin mai-début juin...., Tous les publics eybinois ! Le but est de favoriser les rencontres intergénérationnelles....Développer un esprit de convivialité et d'entraide par le bénévolat ».

Mme Sylvie Chapeau-Blanc, membre du collectif, donne des exemples du dynamisme de cet événement avec la mise en relation de diverses associations à cette occasion : cirque, danse,...etc.

Décisions/pistes à suivre :

Enfin, M. Pellegrini a annoncé la prochaine réunion de préparation, qui aura lieu le 27 janvier à 19 h à la Maison des associations, et qui est ouverte à tous ceux qui ont envie de participer à la réalisation de l'édition des Z Eybinoiseries 2016.

Contacts : pierre.pellegrini@laposte.net

● Végétalisation de la ville « Jardinons Eybens » et collectif Incroyables Comestibles

- Charte de végétalisation « Jardinons Eybens »

Objet : Henri Reverdy, conseiller municipal, explique qu'une réunion de co-construction ville-habitants avait permis d'aboutir à la rédaction d'une charte de végétalisation de la commune.

Extrait :

La ville d'Eybens souhaite favoriser la participation des habitants à la végétalisation de notre commune. Ainsi elle octroie des autorisations temporaires d'occupation de l'espace public aux personnes ou collectifs qui s'engagent à végétaliser et entretenir des espaces (jardinières, espaces en pleine terre,...). Le ou les demandeurs doivent signer la présente charte de végétalisation ainsi que le formulaire ci-joint et les adresser à la mairie. Après accord du service espaces verts, de l'élu référent, et de la Métropole le cas

échéant, la végétalisation pourra être réalisée.

M. Reverdy précise que les particuliers ou les habitants réunis en collectif dans ce cadre s'engageront notamment à participer à une présentation de la démarche aux autres habitants au moins une fois par an. Il explique aussi que les projets pourront être aidés par la ville dans une certaine mesure.

Décisions/pistes à suivre :

La charte de végétalisation et le formulaire sont téléchargeables sur le site de la Ville. Les demandes de végétalisation sur l'espace public doivent être transmises en mairie au service Espaces Verts.

- Collectif Incroyables Comestibles

Rappel de l'objectif :

L'objectif du collectif est de cultiver des fruits et légumes et de les mettre à disposition de tous, dans les différents quartiers de la commune, là où des habitants sont intéressés par l'initiative.

Xavier Vaysse présente le projet place Dumezil, il explique qu'une douzaine d'habitants sont impliqués, que des espaces de plantation seront créés côté place et côté parc et qu'un composteur sera installé.

Il cite aussi les autres projets des Incroyables Comestibles en cours sur la commune :

- jardinières place des Coulmes aux Maisons-Neuves
- framboisiers square Valmy
- projet devant Pain d'Epices place René Char, qui sera lancé au printemps.

Mme Le Maire indique que les pratiques du compost pourraient être valorisées par la politique de la Métro qui envisage à terme de fixer le prix de l'enlèvement des déchets à leur poids.

Contacts : Bernard Jalabert (Coulmes) : bernard.jalabert@free.fr, Jean-Claude Fernandez (square Valmy) : Jean-Claude.Fernandez@imag.fr, Xavier Vaysse (place Dumézil) : xavc138@gmail.com

● Collectif Piétons-cycles

Rémy Jost, représentant le collectif piétons-cycles Eybens-Poisat, présente le travail de leur commission "Circulation apaisée / Zone 30".

Dans le cadre du projet de l'agglomération « Ville apaisée – zone 30 kmh », ils ont situé sur la carte d'Eybens leurs propositions sur les seules artères d'Eybens qui pourraient selon eux rester à 50 kmh, toutes les autres passant à 30 km/h.

Etendre le futur « réseau express vélo » jusqu'à Tavernolles :

Pour information, les futurs réseaux vélo ont pour objet d'offrir aux usagers cyclistes des itinéraires de longue distance bien au-delà de la seule ville-centre, jusqu'aux territoires voisins.

Ces axes structurants seront des espaces dédiés, sécurisés, qui permettront à un flux de vélos de rouler à une vitesse de 20 km/h à des conditions comparables à celles des transports en commun.

Les habitants eybinois du collectif proposent que le projet de réseau express vélo qui concerne Eybens puisse être prolongé jusqu'à Tavernolles en passant par la rue de la République, puis par la petite rue non goudronnée ancienne route Napoléon.

Le collectif propose aussi que la circulation soit bouchée autour de la piscine afin d'éviter que certaines

voitures ne l'empruntent juste pour contourner le passage sur l'avenue Jean Jaurès.

Ils évoquent le cas des Ruires, un peu identique quand certains automobilistes traversent le quartier plutôt que d'utiliser l'avenue d'Echirolles et la rue Quesnay.

Rémy Jost indique que le collectif réunit une trentaine de personnes et qu'il fait aussi partie de l'ADTC (Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes de la région grenobloise). Il précise « Nous nous intéressons à faciliter la circulation des piétons et des cycles mais avons aussi la préoccupation de ne pas ralentir les transports en commun, tels les bus ».

Contact :

Gérard Mennetrier : gerard.mennetrier@free.fr

Ville apaisée

Henry Reverdy présente ensuite la carte travaillée par la Ville et la Métropole, elle rejoint pour l'essentiel les propositions du collectif concernant la répartition zones 30, voies à 50 km/h.

Mme le Maire indique que l'objectif d'apaisement de la vitesse concerne l'environnement du déplacement dans sa globalité.

Sarah Routin demande aux élus comment ils comptent faire baisser la vitesse, pour que cela soit respecté.

Henri Reverdy indique que les passages en zone 30 seront accompagnés d'un ensemble de mesures et de communication : panneaux en entrée de ville, marquages au sol, et radars pédagogiques qui seront déplaçables en fonction des besoins.

Il ajoute « Nous pensons qu'il faudra un certain temps pour que les gens comprennent, que la période de pédagogie sera indispensable ».

Une information sera réalisée sur la boîte à idées présente sur le site de la Métro, et qui concerne les aménagements, de nombreuses communes l'utilisent.

M. Rochette : « C'est bien que certaines rues passent en zone 30 mais certaines rues limitrophes d'autres communes ne seront pas forcément en zone 30, ce ne sera pas facile de faire varier la vitesse d'une commune à l'autre... ».

● Collectif Zone verte des Ruires

Jacques Penin, représentant le collectif « Zone verte des Ruires » remercie tous les habitants qui ont participé aux plantations qui ont eu lieu fin novembre et mi-décembre au-dessus du bassin de rétention, ainsi que les agents des espaces verts de la Ville.

Ont été plantés notamment 2 pommiers, 2 cerisiers, 2 pruniers,...etc. Au printemps seront plantés des framboisiers, des mûriers,...etc.

Parmi les projets, de nouveaux bancs devraient être installés l'an prochain.

Jacques Penin :

« On voudrait garder ce parc le + naturel possible, garder ce coté sauvage ». On voudrait baptiser cette partie du parc car « bassin de rétention » c'est pas très motivant... Si vous avez des idées, proposez les nous, on votera,..... ».

Contact : Jacques Penin (famille.penin@cegetel.net)

Raoul Urru remarque que le collectif zone verte des Ruires est emblématique du Conseil de ville en cela

qu'il est porté par des habitants et que la ville joue là un rôle facilitateur. Il précise que « nous devons encore définir ensemble les règles de fonctionnement du conseil de ville » et présente à cette occasion M. Jean-Luc Bally, observateur de ce conseil de ville et qui intervient comme consultant auprès de la Ville pour l'accompagner dans la mise en place et l'articulation des différents dispositifs de citoyenneté dont le conseil de ville.

Partie II : concertations élus-habitants

Cette catégorie de projet recouvre des actions ou des projets de la ville ou même suite à des sollicitations d'habitants mais qui ne sont pas seulement portés par des habitants, soit parce que le projet est d'envergure (ex aménagement urbain) soit parce que les habitants ne souhaitent pas en être référents. Dans tous les cas, ces sujets font l'objet de réunions élus-habitants régulièrement.

● Place des chiens dans la ville

Henri Reverdy : des réunions ont commencé avec les habitants.

L'objectif est de sensibiliser les propriétaires de chiens, rappeler les règles, informer et signaler l'emplacement des canisettes, promouvoir l'usage de sacs pour ne pas laisser les déjections sur la voie publique.

Cette sensibilisation et information seront complétées ensuite d'un travail en lien avec la police municipale au besoin.

Un habitant, Jean-Pierre Félix (av poisat), remarque des dépôts d'aliments la nuit destinés aux chats du quartier que l'on retrouve ensuite sous forme de déchets sur les trottoirs de l'avenue de Poisat.... Une niche a été installée à l'entrée de la copropriété l'Alhambra sans que l'on sache vraiment à qui appartient cet espace.

● Rue de la République

Yves Letrône, directeur des services techniques de la Ville, expose les différentes mesures de vibrations qui ont été effectuées par un bureau d'études : mesures de vitesse, de vibrations,.....

- Les vibrations sont nettement en deçà des valeurs réglementaires donc non dangereuses pour les bâtiments.

- Une zone a clairement été identifiée comme génératrice des vibrations et sera réparée début 2016. Les voitures ne génèrent pas de vibration, seuls les bus car plus lourds.

Une demande de budget 2016 a été transmise à la Métro en vue de la création d'un passage piéton et ralentisseur.

- Le collectif de l'avenue de la République a été consulté. Il a fait le choix de travailler seul cet aménagement et venir ensuite faire proposition aux élus.

La boucle sur le feu est en service. De nouvelles mesures seront effectuées pour quantifier l'impact sur le flux de voitures.

- Se pose éventuellement la question du sens interdit sur le pont dans le sens descendant. Une analyse du flux de voitures le matin et du lien avec les commerces de la place est nécessaire. A ce sujet, le collectif d'habitants a accepté de faire un sondage le matin pour évaluer le nombre de voitures qui s'arrêtent pour accéder aux commerces. Ce sondage sera associé aux mesures après la mise en place de la boucle. Il sera utilisé dans la suite des études.

Le collectif d'habitants « Avenue de la République » expose certains aspects.

Joséphine Bugli remarque que les bus roulent à plus de 30 km/h et que les véhicules vont vite aussi.

Sarah Routin souligne que les mesures de vitesse ont été prises dans le sens descendant alors que, d'après

elle, c'est dans la montée que les voitures accélèrent.

Nicolas Richard, adjoint chargé de la Transition écologique et patrimoine, des Services techniques et entretien du patrimoine répond notamment à une question concernant un affaissement de la chaussée devant un dos d'âne ou un « plateau traversant » devant ralentir les voitures. Il indique que la Metro, en charge de la compétence voirie, le réparera en début d'année 2016, et que cela devrait encore réduire les vibrations.

Christian Sirand fait part quant à lui des difficultés rencontrées par des stationnements intempestifs devant le stop de la rue de la République et à proximité des bus au terminus du Verderet aux heures de pointe, ce qui empêchent les automobilistes d'accéder rue de la Tuilerie.

Henri Reverdy explique qu'il est souhaitable que les habitants venant du plateau puissent déposer des personnes prenant le bus sans gêner la circulation et de même le soir, pour reprendre des personnes descendant du bus.

● **Projet du VAL**

Pierre Bejjaji, 1er adjoint au maire, chargé de l'Aménagement et intercommunalité, Urbanisme (PLU), programmes neufs habitat, expose la démarche initiée dans le projet d'aménagement du quartier du Val. Il rappelle la démarche initiale :

- élaborer, avec les habitants, un projet de réaménagement du secteur du groupe scolaire du Val qui sera reconstruit.
- arriver à la fin de l'année à un plan-masse faisant apparaître le nouveau groupe scolaire, les logements et les espaces publics.
- l'élaboration du plan masse : un travail collaboratif.

Il rappelle les grandes étapes du projet et les différentes concertations qui ont été organisées avec les habitants : balade urbaine au cœur du projet suivie d'une réunion à l'école maternelle du Val fin août, 1ère réunion publique aux Coulmes le 24 septembre 2015, présentation du projet aux services de la ville le 1er octobre, réunions du groupe de travail pour le groupe scolaire le 6 novembre et le 3 décembre à l'école maternelle du Val.

Le travail de concertation avec les habitants est amené à se poursuivre en 2016.

Lors des différentes réunions de concertation, plusieurs options ont été définies avec les habitants :

- remarque que les espaces verts côté avenue du Général de Gaulle, bien que bien entretenus, et de surface importantes, sont peu utilisés
- idée de regrouper les espaces verts dans un seul lieu pour créer un parc plus attractif
- libérer un espace à l'est pour construire des logements autour d'espaces verts
- libérer un espace à l'ouest pour renouveler l'accueil scolaire et périscolaire
- créer un parc, espace central fédérateur
- proposer une solution opérationnelle qui permette de gérer dans le temps les déménagements et constructions
- conclusion: le plan-masse donne satisfaction aux habitants
- l'idée d'une petite salle de sport de quartier commune à différents clubs et associations, notamment en périscolaire émerge
- les tennis couverts ne semblent pas répondre à l'usage
- le groupe de travail opte pour la construction d'une école élémentaire en conservant la maternelle aux Maisons Neuves
- avancement de l'idée d'un mini gymnase, objet de discussion avec le groupe de travail

Pierre Bejjaji rappelle l'économie générale du projet, et explique que les prochaines étapes consisteront

notamment, à partir des options retenues avec les habitants et le collectif du Val, de chiffrer et finaliser le projet.

L'un des points forts issus des concertations est donc le fait que le regroupement des maternelles convient aux parents d'élèves et que le fait d'avoir la section élémentaire dans un autre bâtiment un peu plus loin n'est pas une gêne en soi.

La Ville s'oriente donc vers la reconstruction d'un simple groupe scolaire élémentaire, comprenant 8 classes sur 2 niveaux + un restaurant scolaire.

Suite à travail avec un architecte et une visite de ce qui peut se faire dans d'autres communes, les logements et commerces, pourraient être complétés d'un petit gymnase de 400 m² accessible aussi aux habitants du quartier.

Plusieurs habitants présents lors du conseil de ville ont exprimé divers avis :

- Un habitant a souligné sa satisfaction et celle d'autres habitants de l'écoute de la Ville dans ce projet et des concertations qui se sont tenues. Il a ajouté aussi que les enseignants avaient été particulièrement satisfaits de l'écoute.

Seul bémol pour lui : la faible participation des parents d'élèves, environ 30 à 35, alors que tous ont été invités (info sur les supports de la ville, journal, site, panneaux lumineux,...etc).

- Un habitant membre du conseil de quartier Nord et par ailleurs enseignant, a remarqué que, d'après sa pratique et son expérience en la matière, un gymnase de petite taille n'était guère adapté aux activités scolaires.

- Une habitante a demandé si la Ville pourrait s'inspirer de ce qui se fait de manière exemplaire à Freiburg en Allemagne, faisant référence au collectif Echange Eybens/quartier Vauban de Freiburg.

Pierre Bejjaji a indiqué que la ville avait cette ambition, «c'est un exemple à suivre» a t-il ajouté en évoquant le quartier Vauban.

Il a précisé que l'on pourrait imaginer organiser une visite d'un groupe d'habitants à Vauban. Il a informé l'assemblée que par ailleurs un collectif s'est manifesté pour réaliser un habitat participatif.

Autre voie, il remarque que beaucoup de personnes âgées habitant le quartier désirent aujourd'hui vendre leur maison tout en restant habiter le quartier.

Il a enfin évoqué le calendrier, l'objectif de créer un groupe de travail de maîtrise d'œuvre et un groupe de travail collaboratif (qui pourra notamment organiser des visites d'éco-quartiers).

Un débat s'est engagé sur le nombre d'habitants ayant participé aux différents moments de concertation. Pour Pierre Bejjaji, un groupe de 30 à 35 personnes est déjà un bon groupe, qui pourra s'enrichir de nouvelles participations, notamment de personnes qui souhaiteraient venir habiter le quartier.

Mme Le Maire explique que dans un 1^{er} temps, l'accent a été mis sur la concertation avec les parents d'élèves car la Ville souhaitait les faire participer au choix qui se présentait concernant le devenir des écoles. La suite devrait intéresser un public encore plus large.

● **Aménagement de l'Avenue d'Echirolles, circulation rue Mont Aiguille**

Les élus ont fait le point sur les réunions publiques qui ont été organisées.

Partie III : Appel à projets, nouvelles idées ou nouveaux collectifs d'habitants

Marche nordique :

Une Eybinoise a manifesté son souhait d'organiser sur Eybens des séances de marche nordique. Il est proposé de contacter le service citoyenneté qui fera le lien entre les différentes personnes intéressées par cette proposition.

contact : mission citoyenneté - citoyennete@ville-eybens.fr

Pratiques autonomes sur la 1/2 du terrain Bel Air :

Les élus envisagent de transformer le terrain de foot Bel Air. Une moitié de ce terrain sera utilisée par les joueurs de pétanque, l'autre partie pourrait être utilisée pour des pratiques sportives diverses, à discuter avec les habitants.

contact : mission citoyenneté - citoyennete@ville-eybens.fr

Nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts :

Les élus souhaitent communiquer avec les habitants sur les nouvelles pratiques en matière d'entretien des espaces verts : ne pas tout tondre à ras toute l'année pour favoriser l'écosystème et la diversité végétale,...etc.

Une réunion publique sur ce sujet, plus précisément sur l'entretien des espaces verts aux Ruires, aura lieu le **mardi 19 janvier à 20 h** à l'Illide.

contact : mission citoyenneté - citoyennete@ville-eybens.fr

Partie IV – Information des Conseils de quartiers

Conseil de quartier sud-ouest :

Bernard Haguët, président du conseil de quartier sud-ouest, fait le point sur le fonctionnement de son conseil de quartier depuis un an. Pour lui, le bilan n'est pas très positif. Concernant le conseil de quartier sud-ouest il rappelle que certains sujets sont en attente ou bien les réponses apportées ne correspondent pas aux attentes exprimées (il donne l'exemple concernant la vitesse des voitures rue Jean Moulin).

Pour lui, on a les réponses de la mairie rapidement désormais mais le contact par mail n'est pas idéal.

M. Urru explique que le service citoyenneté a subi plusieurs mouvements de personnel et qu'il n'est pas encore complètement en place (un agent sur les deux pas encore à 100 % sur son nouveau poste).

Nicolas Richard est surpris par les remarques de M Haguët sachant que celui-ci a pu rencontrer en mairie le directeur des services techniques et lui a posé toutes les questions souhaitées,....

B Haguët : oui il y a bien eu une réunion en nov mais on a pas trouvé la solution à certaines questions.

N Richard : nous avons demandé à la Métro de budgéter pour 2016 certaines réparations de voirie dont elle a la compétence.

Concernant les conseils de quartiers, Michel David indique que l'un des sujets est de trouver de nouvelles modalités de fonctionnement pour améliorer la participation des habitants, ajoutant que l'une des motivations de la mobilisation des habitants est la possibilité d'avoir des échanges avec des informations.

Michel David demande notamment s'il serait possible que l'ordre du jour du Conseil de ville soit sur le site de la ville à l'avance.

Jacques Penin : « un conseil de quartier sans avoir de réponse directe à nos questions, c'est pas excitant ! Et la dernière fois nous n'étions que 6 habitants ! ».

Conseil de quartier Nord :

Mme Dorfinger, quant à elle, indique que concernant le conseil de quartier Nord, celui-ci se déroule bien et fait part de sa satisfaction.

Bernard Alba remarque que les habitants sont souvent obligés de signaler les haies débordantes,.... ajoutant aussi « nous avons parfois des réponses étonnantes à nos questions ».

Nicolas Richard indique que récemment élus et services ont fait le tour des rues, en vue de l'installation des luminaires et que 20 à 25 courriers ont été envoyés à des habitants pour leur demander d'entretenir leurs abords. Mais que cela était plus long et plus compliqué quand les espaces non entretenus sont du domaine privé.

Bernard Alba remarque que le conseil de ville commence à être bien rodé mais que les dernières parties (questions libres et échange sur le déroulement de la réunion) seront des temps difficiles à utiliser car ils arriveront quand ce sera déjà tard dans la soirée.

Il indique que le conseil de quartier Nord participe au projet du Val, et est satisfait de l'écoute de la mairie dans ce projet. Il ajoute qu'il aimerait bien que ce futur quartier soit un peu la «fierté de la ville ».

L'un des projets du Conseil de quartier Nord est de modifier le nom du quartier, que l'on ne parle plus des « Maisons Neuves ».

Des questions sont posées concernant le budget des opérations de voirie. Est ce que leur enveloppe sera limitée, comment s'effectuera la maintenance courante ?

Francie Mégevand, maire, indique qu'un travail sera réalisé en collaboration avec la Métro et que la commune restera un interlocuteur privilégié des habitants dans le domaine de la voirie.

De même, elle précise que la Métro est en train de mettre en place un système d'interpellation directe pour signaler un problème ou difficulté concernant la voirie.

Davantage d'informations seront disponibles sur cette thématique au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Partie V – Travaux / projets – informations de la Ville

Les élus font le point sur différents travaux ou projets portés par la Ville.

Montée en débit sur les Ruires :

Béatrice Bouchot indique que la montée en débit se termine aux Ruires, qu'elle sera inaugurée **mercredi 20 janvier à 18 h avenue d'Echirolles et que cette inauguration sera suivie d'une réunion publique à l'Iliade.**

Atelier de réparation de vélos :

Raoul Urru et Jean Ponnard (GMC 38) présentent l'atelier réparation vélo, l'objectif étant d'apprendre aux cyclistes à réparer leur vélo, le succès remporté par cette initiative auprès des habitants. Cette démarche s'étendra vers d'autres actions, comme des formations et la création d'un groupe de travail avec des habitants,.....

Pierre Bejjaji fait un point sur l'avancée des projets immobiliers qui feront l'objet de plus amples présentations : terrain Besson, projet chemin Bel Air,... etc. Il évoque également les remarques issues de l'enquête publique sur le PLU.

Enfin Henri Reverdy présente une information sur le passage en sens unique de la rue Jean Macé au niveau du parking de la salle des fêtes.

Un habitant a posé la question de savoir si un projet immobilier verrait le jour vers la cure et l'église. Pierre Bejjaji a répondu que non, qu'il y a dans ce secteur une bande inconstructible de 20 m, et que cette norme est imposée par la carte des aléas liés au Verderet.

**Prochain Conseil de Ville :
Mardi 1er mars à 18 h 30 en mairie**